



Code stage D64-2

Favoriser et développer l'autodétermination de l'adulte présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)

L'autodétermination est un concept souvent employé et révèle une importance capitale dans l'accompagnement des adultes présentant un TSA par des ESMS. Centrale dans les recommandations de la HAS, essentielle pour améliorer la qualité de vie des personnes présentant un TSA, l'autodétermination implique une réflexion et un ajustement des postures professionnelles des accompagnants et des aidants familiaux.

C'est à travers l'utilisation de nouveaux outils, l'enrichissement des postures professionnelles et la possibilité d'offrir plus d'opportunités d'exercer leur autodétermination que les adultes accompagnés pourront déployer leur pouvoir d'agir.

➤ Objectifs opérationnels

- Conceptualiser l'autodétermination
- Évaluer les compétences d'autodétermination
- Aménager et adapter l'accompagnement permettant l'autodétermination
- Comparer le développement de l'autodétermination chez les adultes présentant un TSA avec TDI et l'adulte présentant un TSA sans TDI
- Inclure l'autodétermination dans le Projet d'Accompagnement Personnalisé de l'adulte

➤ Déroulé pédagogique

Jour 1 - 7 heures

Analyser les situations en lien avec l'autodétermination dans l'accompagnement des adultes
 Identifier l'autodétermination et ses composantes
 Distinguer l'importance de l'autodétermination pour la qualité de vie de la personne
 Reconnaître l'origine de l'autodétermination dans le handicap
 Identifier les compétences et limites de l'autodétermination chez l'adulte présentant un TSA dans sa vie personnelle et professionnelle
 Évaluer les opportunités d'autodétermination dans l'accompagnement et la vie quotidienne de l'adulte présentant un TSA
 Maîtriser les postures professionnelles favorisant l'autodétermination des adultes
 Construire des outils et aménager l'environnement pour accroître l'autodétermination des personnes accompagnées
 Développer une démarche de construction du Projet Personnalisé favorisant l'autodétermination de l'adulte

➤ Modalités pédagogiques

Accès : pas de prérequis

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, études de cas, échanges, présentation outils et stratégies

Moyens pédagogiques : chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et connexion internet haut débit

Distanciel 2024 :

Module adulte TSA avec TDI :
 • 24 mai

Module adulte TSA sans TDI :
 • 18 novembre

Durée : 7h réparties sur 1 jour

Formatrices : Mélodie LEGRAND, Psychologue (module avec TDI) et Sandra SEIGNAN, Neuropsychologue (module sans TDI)

Tarifs : (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire)

Professionnel : 160 €
(pris en charge)

Professionnel : 160 €
(individuel/libéral)

Pôle Emploi* : 75 €
(non pris en charge)

Éducat° Nation. : 75 €
(non pris en charge)

AVS/AESH* : 70 €

Étudiant* (<26 ans) : 20 €

Parent/aidant : nous contacter

* Justificatif obligatoire